

Investissements de Trésorerie
Appréhender les vicissitudes

Juin 2015

- 03
Avant-propos
- 04
Méthodologie – Panel
- 05
Principales conclusions
- 06
Une problématique
d'érosion de la performance
- 07
La hiérarchie des supports
bouleversée
- 09
Une dynamique
d'investissement dé耦plée
de ses fondamentaux
- 11
Allocation de trésorerie
- 12
Cadre d'investissement
- 13
Contrainte de classification
IAS 7
- 14
Un potentiel à exploiter
pour la trésorerie
structurelle
- 15
Perspectives 2015
- 16
Stratégie d'investissement
- 17
Scénario extrême
- 18
Conscience et maîtrise
des risques

bfinance soutient l'UNICEF

Depuis début 2012, le Market Intelligence Group de bfinance soutient, à travers ses programmes de recherche, les actions de l'UNICEF en faveur de la protection des droits de l'enfance.

Pour chaque réponse reçue dans le cadre d'une de ses enquêtes, bfinance reverse un don à l'organisation caritative. Le montant du don, au titre de chaque réponse à notre enquête sur les investissements de trésorerie, a été fixé à 20 euros.

bfinance et le Market Intelligence Group tiennent à remercier chaleureusement tous les professionnels qui ont consacré du temps à répondre à nos enquêtes et ont déjà permis de collecter la somme de 4 895 euros sur les quatre premiers mois de l'année 2015.

© bfinance 2015

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de bfinance, est illicite et constitue une contrefaçon.

NGAM S.A.

Société de gestion luxembourgeoise agréée par la CSSF
(RCS Luxembourg B 115843) – 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NGAM Distribution

Succursale de NGAM S.A.
(RCS de Paris 509 471 173) – 21, quai d'Austerlitz, 75013 Paris

Le paradigme de taux négatifs

La composition de la trésorerie des entreprises et des investisseurs institutionnels français a significativement évolué ces cinq dernières années. Principaux supports historiques, les OPCVM monétaires ont pâti de la chute de l'EONIA et de la concurrence des offres de comptes à terme/dépôts à terme opportunément développées par les banques dans l'objectif de renforcer les ratios de liquidités inscrits au cadre prudentiel Bâle III.

Le basculement des taux courts européens en territoire négatif, à l'automne 2014, soutient la dynamique d'arbitrage en faveur des produits bancaires. Sur un horizon d'un, deux ou trois mois, une part non négligeable de fonds monétaires affiche une performance annualisée inférieure à zéro. Cependant, quelques banques ont révisé leur politique commerciale sur les supports de placements à court terme.

En Allemagne, des institutions de premier plan ont explicitement reconnu le coût d'opportunité que représente la rémunération des dépôts dans un contexte d'EONIA négatif. Celles-ci ont choisi de faire payer les grandes entreprises pour abriter leurs dépôts. La menace est moins prégnante mais ne saurait être écartée en France. Pourtant, la vision stratégique exprimée par les entreprises et les investisseurs institutionnels français dans cette première enquête sur les placements de trésorerie continue de faire la part belle aux supports bancaires.

« Tant que la musique joue, vous devez vous lever et danser. » C'est ce qu'avait déclaré l'ancien président de Citigroup, Chuck Prince, quelques semaines avant l'éclatement de la crise financière de 2007. À notre sens, le principe de prudence invite aujourd'hui chaque trésorier à connaître a minima la valeur du side-business confié à chacune de ses banques, afin d'évaluer les risques d'une révision à la baisse des conditions de rémunération des dépôts. Mais c'est surtout une réflexion sur la nature même du mandat de trésorier qui doit être engagée.

Alors que les conditions s'améliorent sur le front des financements, les encours de trésorerie des entreprises n'ont jamais été aussi élevés. Sauf à accepter comme phénomène naturel l'évaporation d'une partie des réserves de l'entreprise, adopter une stratégie de placement alternative pour la partie du portefeuille considérée comme structurelle n'aurait, dans ce nouveau paradigme de taux négatifs, finalement rien d'incongru.

Emmanuel Léchère

Head of Market Intelligence Group, bfinance

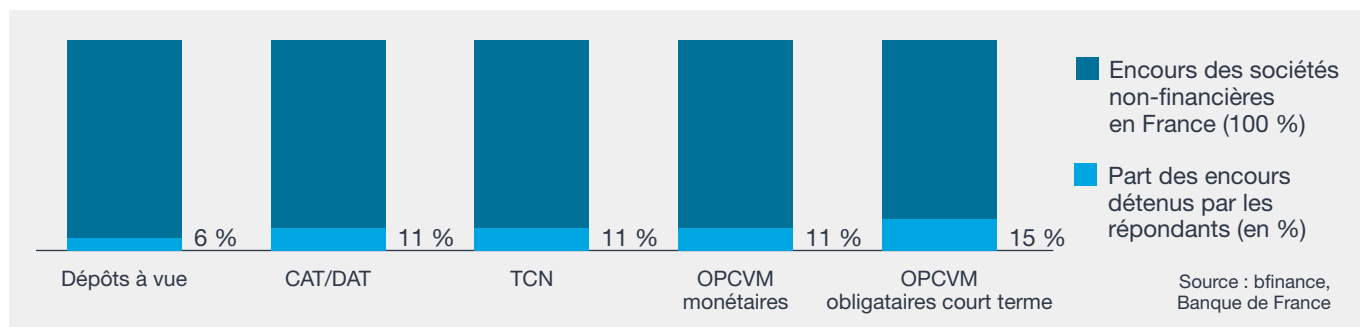
Christophe Point

Directeur Natixis Global AM distribution France,
Suisse romande et Monaco

Méthodologie

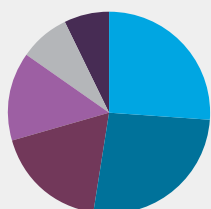
L'enquête Investissements de trésorerie a été menée par le cabinet bfinance en partenariat avec Natixis Global Asset Management entre le 27 janvier et le 15 mars 2015. Sollicités sur leur stratégie de placement court terme au moment même où les taux monétaires s'installaient en territoire négatif, **72 responsables financiers de grands groupes et investisseurs institutionnels français** ont répondu à un questionnaire adressé en version papier et accessible en ligne. L'encours de trésorerie global des 62 entreprises, parmi lesquelles 9 groupes du CAC 40, et des 10 investisseurs institutionnels ayant participé à l'enquête dépasse 75 milliards d'euros.

Représentativité de l'échantillon de répondants



Panel

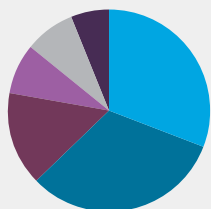
Chiffre d'affaires



- 26 % Moins de 1 milliard d'euros
- 26 % Entre 1 et 2 milliards d'euros
- 18 % Entre 2 et 5 milliards d'euros
- 14 % Entre 5 et 10 milliards d'euros
- 9 % Entre 10 et 30 milliards d'euros
- 7 % Plus de 30 milliards d'euros

72 répondants

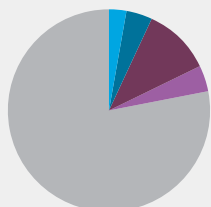
Encours de trésorerie



- 31 % Moins de 100 millions d'euros
- 32 % Entre 100 et 500 millions d'euros
- 15 % Entre 500 millions et 1 milliard d'euros
- 8 % Entre 1 et 2 milliards d'euros
- 8 % Entre 2 et 5 milliards d'euros
- 6 % Plus de 5 milliards d'euros

72 répondants

Part des encours de trésorerie gérés directement par les répondants



- 3 % De 0 % à 20 %
- 4 % De 20 % à 40 %
- 11 % De 40 % à 60 %
- 4 % De 60 % à 80 %
- 78 % De 80 % à 100 %

72 répondants

Principales conclusions

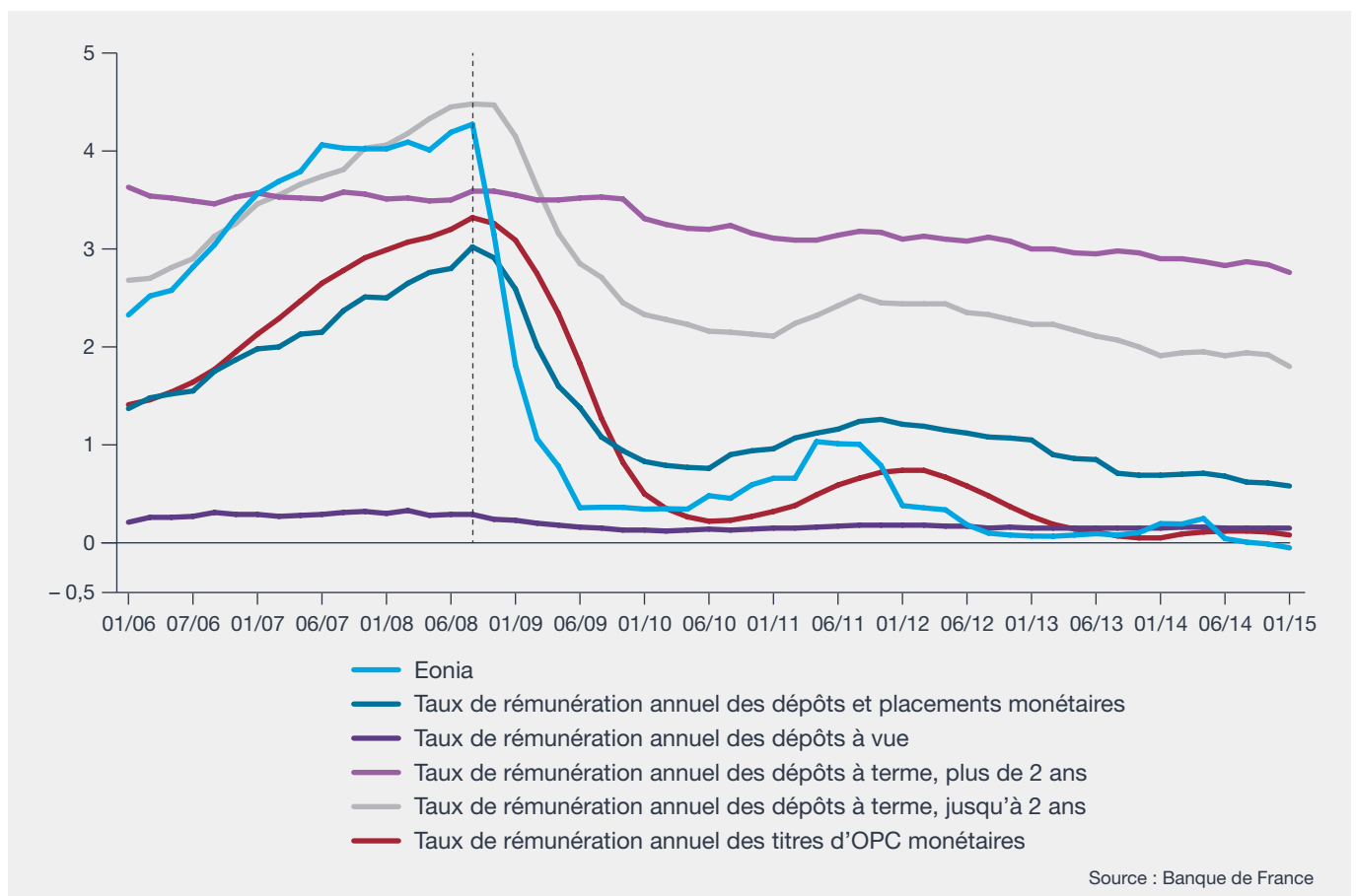
- ▶ Le portefeuille moyen de la trésorerie des grandes entreprises et des investisseurs institutionnels est actuellement investi à 50 % sur des supports bancaires (dépôts à vue, comptes courants rémunérés, comptes à termes, dépôts à terme). Les OPCVM monétaires représentent 32 % de l'allocation moyenne de trésorerie, les OPCVM obligataires court terme 3 % et les titres de créances négociables 4 % ;
- ▶ La liquidité constitue le critère majeur de sélection d'un support de trésorerie pour 49 % des répondants à l'enquête. Globalement, la performance pèse peu dans les décisions d'allocation de la trésorerie en comparaison des impératifs de liquidité et de préservation du capital ;
- ▶ Les trésoriers n'entendent pas modifier le niveau de risque de leurs portefeuilles pour pallier à la faiblesse des rendements actuels. Ils s'attendent en conséquence à un nouveau recul de la performance moyenne de leur portefeuille cette année, à 0,67 % contre 0,96 % en 2014 ;
- ▶ En 2015, les responsables financiers interrogés prévoient de continuer à privilégier les supports bancaires (CAT/DAT) dans leurs décisions d'allocation. Le solde net d'intentions d'investissements ressort à + 40 % pour les comptes courants rémunérés, + 31 % pour les comptes à terme et + 19 % pour les dépôts à terme ;
- ▶ En revanche, les répondants sont plus nombreux à vouloir réduire la part de leurs investissements de trésorerie placée en OPCVM monétaires. Le solde net d'intentions d'investissement sur les OPCVM de la catégorie AMF court terme ressort à - 40 % ;
- ▶ Alors que six répondants sur dix considèrent au moins $\frac{1}{4}$ de leur encours de trésorerie comme structurel, ce volant de liquidités n'est pas investi sur des supports à horizon plus long ou à profil de risque plus élevé, potentiellement plus rémunérateurs. Les intentions d'investissement en fonds obligataires court terme et en fonds adossés à des stratégies de performance absolue ressortent peu significatives.

Une problématique d'érosion de la performance

Il y a 7 ans, la performance des OPCVM de trésorerie s'est brutalement contractée...

L'éclatement de la crise financière a provoqué à partir de la mi-2007 un mouvement de fuite vers la qualité chez les investisseurs, entraînant à la baisse les rendements servis sur le marché obligataire. Les réponses mises en œuvre par les principales banques centrales mondiales pour restaurer ensuite la confiance sur les marchés interbancaires s'est traduite, fin 2008, par une brutale contraction de l'Eonia, immédiatement ressentie sur la performance des OPCVM de trésorerie, support privilégié par les entreprises et les institutionnels français pour leurs investissements cash.

Taux de rémunération des principaux supports d'investissement de trésorerie - en %



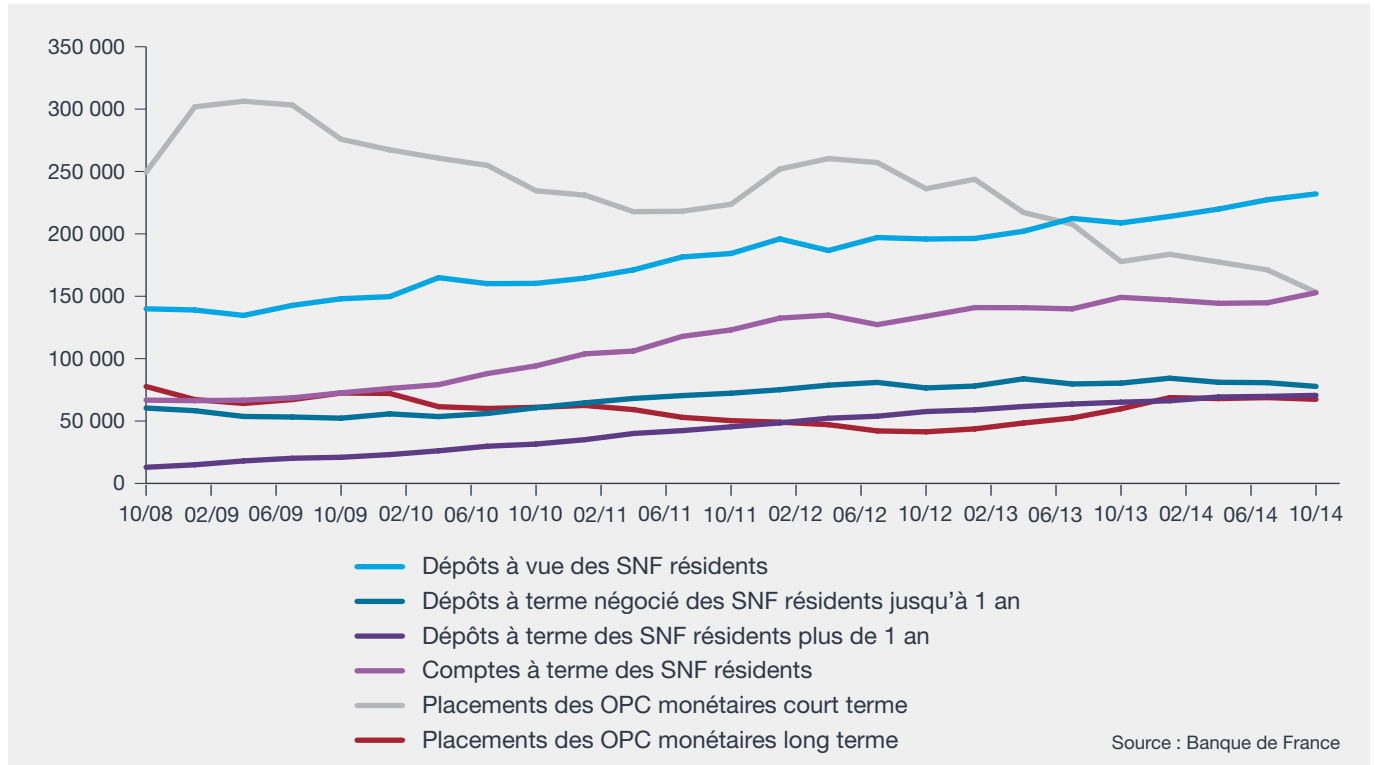
... et les banques ont proposé des conditions plus attractives sur les dépôts

Contrairement aux OPCVM monétaires, les solutions de placement de la trésorerie proposées par les banques (comptes à terme, dépôts à terme) ont sensiblement maintenu leur rémunération. En effet, soucieuses de limiter leur dépendance au marché interbancaire, les banques ont notamment privilégié le développement d'une offre de comptes à termes et de dépôts à terme proposant des rémunérations attractives à la clientèle d'entreprises et d'institutions financières. Un des objectifs pour elles consistait, dans la perspective de Bâle III, à collecter des ressources bénéficiant d'un traitement prudentiel plus favorable que les émissions de titres de créances négociables pour le calcul du ratio de liquidité.

La hiérarchie des supports bouleversée

La hiérarchie des supports utilisés par les corporates français pour placer leurs liquidités s'en est trouvée bouleversée. L'encours des OPCVM de trésorerie a affiché une baisse quasi-régulière jusqu'à se faire dépasser par les encours placés en CAT/DAT début 2013, selon les statistiques publiées par la Banque de France.

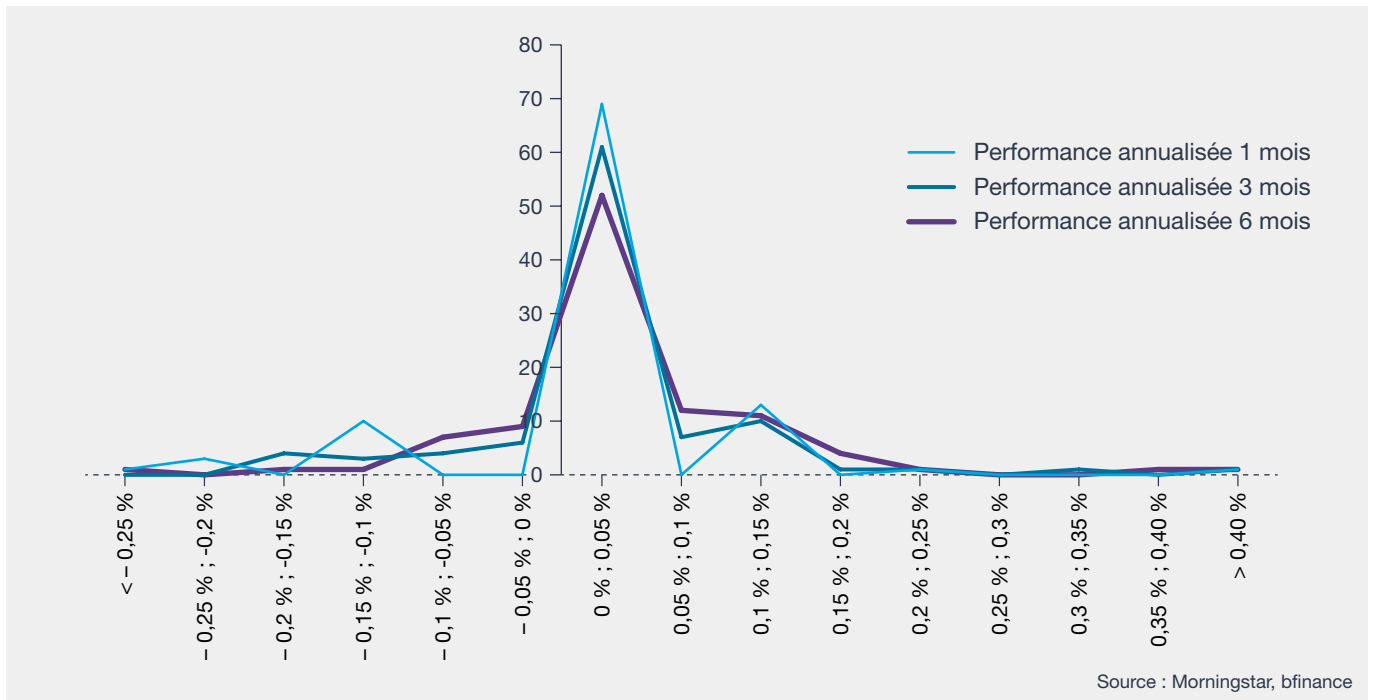
Encours des différents supports d'investissement de trésorerie - en millions d'euros



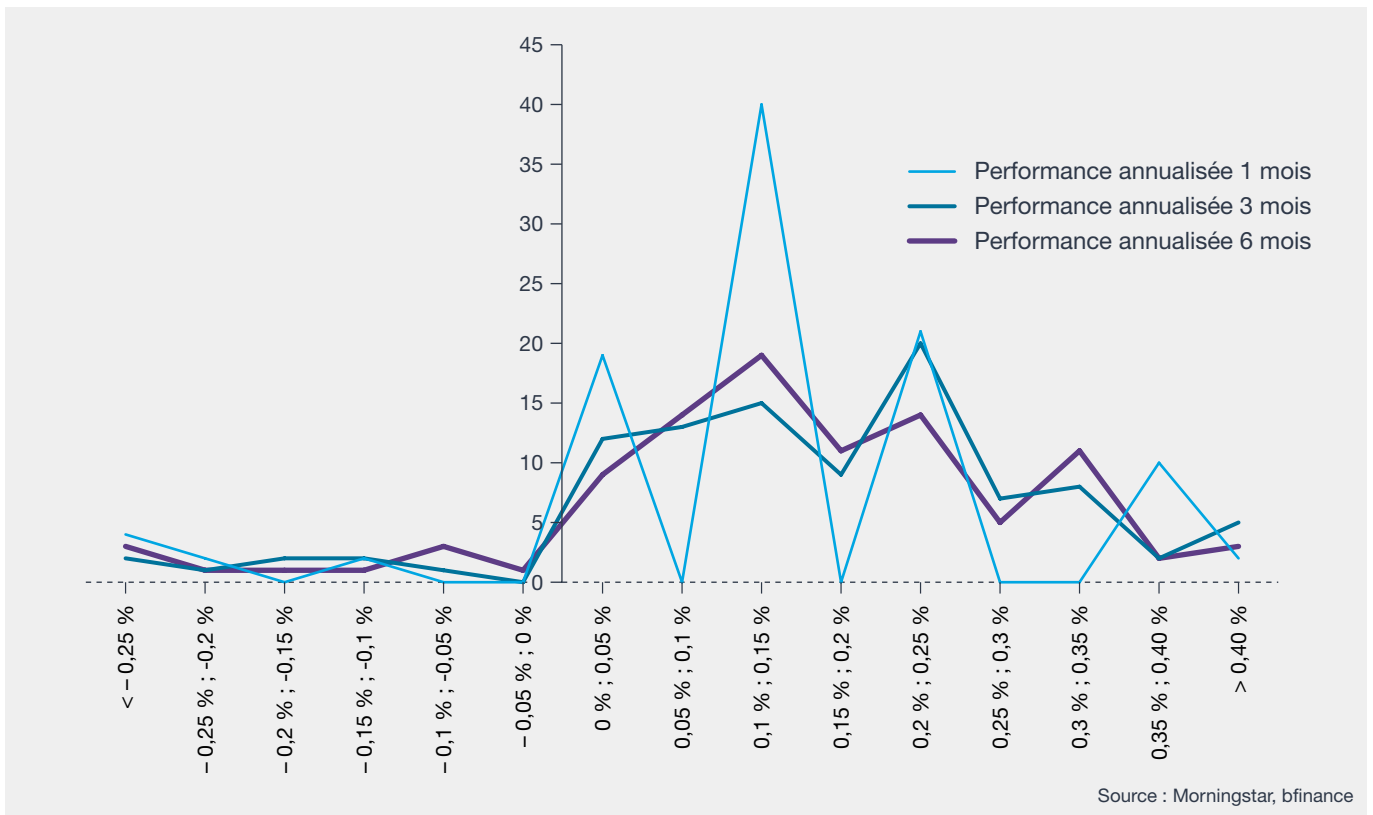
La dynamique favorable à l'investissement en supports bancaires apparaît d'autant plus ancrée que les taux courts Eonia, et Euribor sur certaines maturités, évoluent depuis l'automne dernier en territoire négatif. Cette configuration inédite des taux courts européens pèse sur la performance des OPCVM monétaires, qui investissent en titres courts (BTF, BTAN, certificats de dépôts et billets de trésorerie) : au 1^{er} avril, 15 % des 426 fonds de la catégorie AMF monétaire euro Court Terme recensés par Morningstar s'inscrivaient en performance négative sur un horizon un mois. Cette proportion revenait à 7 % parmi les 237 fonds de la catégorie monétaire euro.

La hiérarchie des supports bouleversée

Distribution des performances des OPCVM de la catégorie AMF monétaire court terme EUR, au 4 avril 2015



Distribution des performances des OPCVM de la catégorie AMF monétaire EUR, au 4 avril 2015



Une dynamique d'investissement découplée de ses fondamentaux

L'écart de rémunération entre les OPCVM de trésorerie et les supports d'investissements bancaires est-il voué à perdurer ? En juin 2014, la Banque centrale européenne a opté pour une mesure radicale afin de décourager la détention de liquidités excédentaires par les banques : exiger d'être rémunérée sur les dépôts qu'effectuent les institutions financières sur ses comptes. Cette décision, matérialisée par un taux de facilité de dépôts fixée à - 0,10 % puis ramenée trois mois plus tard à - 0,20 %, a précipité l'Eonia en territoire négatif. Par capillarité, la partie courte de la courbe des taux en euros a connu une nouvelle translation vers le bas.

Rémunérer les dépôts représente aujourd'hui un coût d'opportunités que certaines banques ont clairement décliné.

Les banques européennes ont guichet ouvert à la BCE à travers les opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO ou Targeted Longer-Term Refinancing Operations). Elles sont en mesure de lever des fonds à taux limés sur les marchés. Pour ces banques, rémunérer les dépôts de la clientèle représente aujourd'hui un coût d'opportunité que certains établissements ont clairement décliné. En Allemagne, Commerzbank, ainsi que la DeutschePost notamment, ont fait le choix de faire payer les grandes entreprises pour abriter leurs dépôts. De manière ciblée, sur quelques institutions clientes, la Caisse des Dépôts a franchi le pas en France.

Connaître la valeur du side-business confié à ses banques devient stratégique

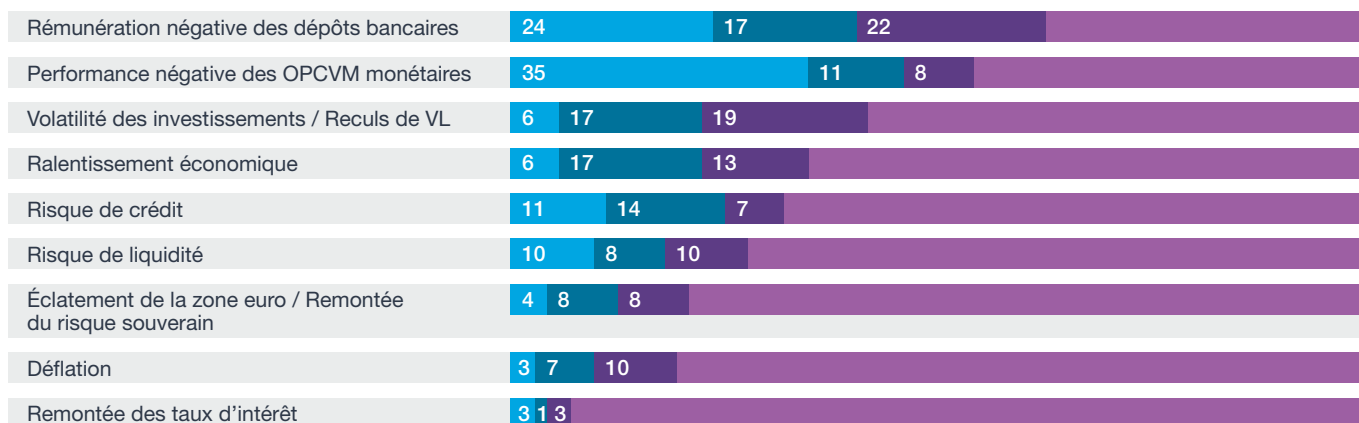
La perspective d'une généralisation prochaine des taux négatifs sur les dépôts ne constitue pas un scénario central. Les liquidités à court terme fournies par les corporates et les institutionnels restent intéressantes pour chaque banque du point de vue du traitement prudentiel. Néanmoins, les niveaux de rémunération proposés jusqu'ici ne sauraient continuer à faire économiquement sens, sauf à considérer le cadre de la relation bancaire globale avec l'entreprise. Connaître la valeur du side-business confié à ses banques devient stratégique pour les trésoriers.

Une dynamique d'investissement découplée de ses fondamentaux

Dans le trio des principaux risques relatifs aux investissements de trésorerie pour l'année 2015, l'éventualité d'une rémunération négative des dépôts bancaires est la plus fréquemment citée, aux coté des craintes d'une performance négative des OPCVM monétaires et d'une volatilité des investissements/recul de VL.

Par ailleurs, 46 % des répondants à notre enquête pensent que les banques ne pourront pas continuer à offrir des conditions attractives sur leurs comptes rémunérés, contre 37 % qui pensent qu'elles pourront.

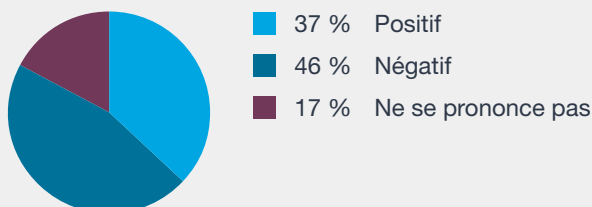
Classement des principaux risques relatifs aux investissements de trésorerie - en %



72 répondants

Risques : ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ Hors du trio des principaux risques

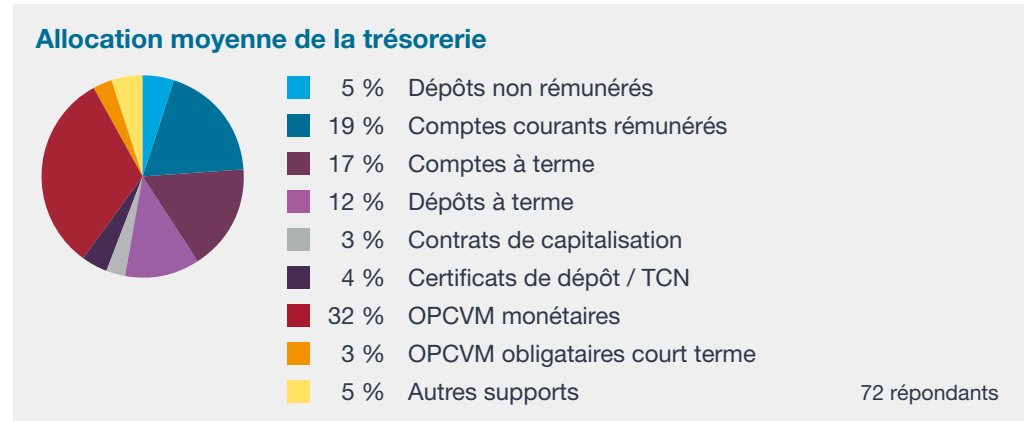
Sentiment sur la capacité des banques à continuer à offrir des conditions attractives sur leurs comptes rémunérés



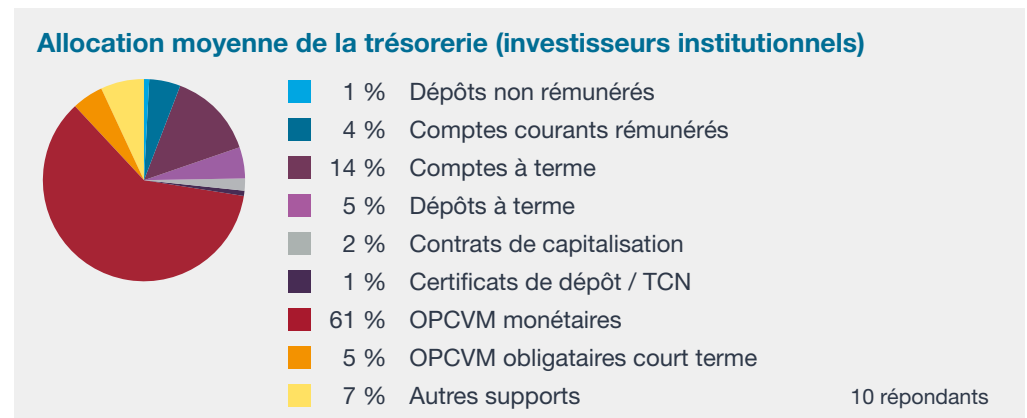
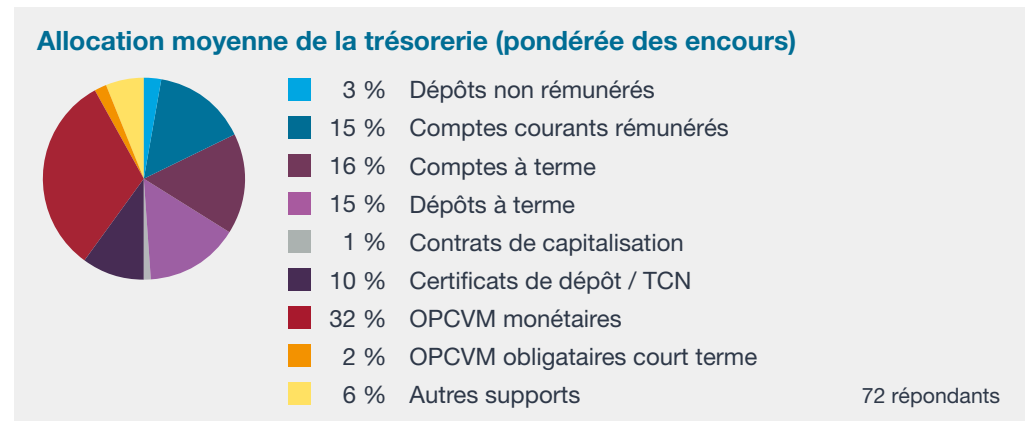
65 répondants

Allocation de trésorerie

Le portefeuille moyen de la trésorerie des grandes entreprises et des investisseurs institutionnels est actuellement investi à 50 % sur des supports bancaires (dépôts à vue, comptes courants rémunérés, comptes à terme, dépôts à terme). Les OPCVM monétaires représentent 32 % de l'allocation moyenne de trésorerie, les OPCVM obligataires court terme 3 % et les titres de créances négociables 4 %.



L'examen de l'allocation moyenne pondérée par les encours des répondants à notre enquête reflète une plus grande propension des grosses trésoreries à investir en valeurs mobilières (OPCVM et TCN). Par ailleurs, l'enquête révèle une grande différence entre le portefeuille de trésorerie des corporates et celui des investisseurs institutionnels. Ces derniers investissent en moyenne 61 % de leurs encours en OPCVM monétaires (contre 32 %, soit près de deux fois plus).

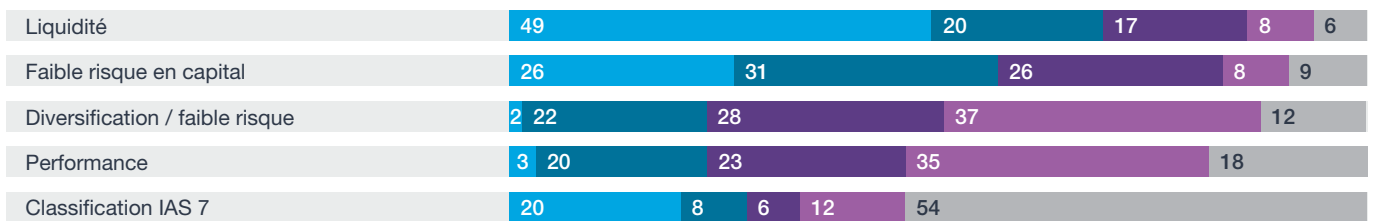


Cadre d'investissement

Sur quels critères se fonde l'allocation de trésorerie des entreprises et des investisseurs institutionnels ?

La liquidité constitue le critère majeur d'investissement pour 49 % des répondants et l'un des trois premiers critères pour 86 % des répondants. Dans ce trio des principaux objectifs assignés aux investissements de trésorerie, la liquidité prime légèrement sur le caractère faiblement risqué du support et plus nettement sur sa capacité à diversifier les sources de risques en portefeuille. Globalement, la performance pèse peu dans les décisions d'allocation en comparaison des impératifs de liquidité et de préservation du capital.

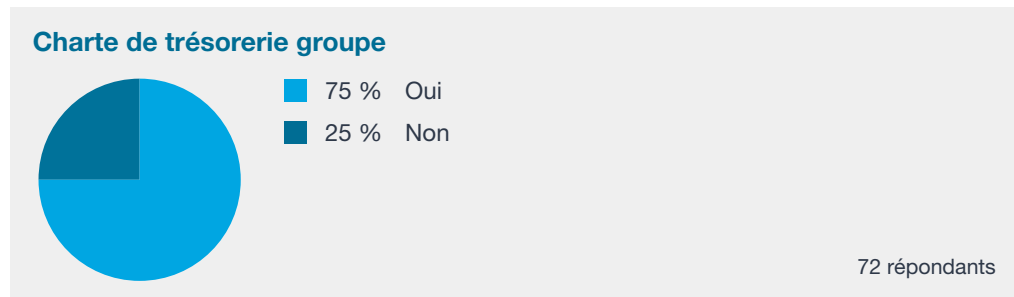
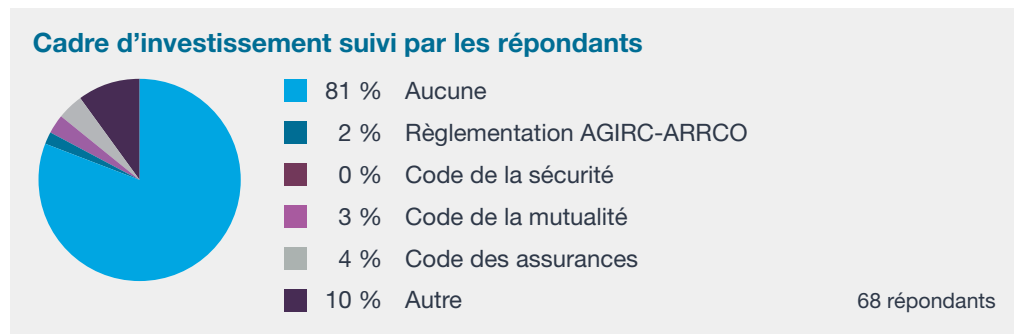
Classement des objectifs assignés aux investissements de trésorerie - en %



65 répondants

Objectifs : 1 2 3 4 5

À l'exception des investisseurs institutionnels et des corporates en charge d'actifs dédiés à la couverture d'un engagement bien identifié, les répondants sont rarement contraints par un cadre d'investissement réglementaire pour leurs placements de trésorerie. Trois-quarts d'entre eux se conforment toutefois à une charte de trésorerie groupe, qui décrit notamment les supports sur lesquels ils peuvent investir.

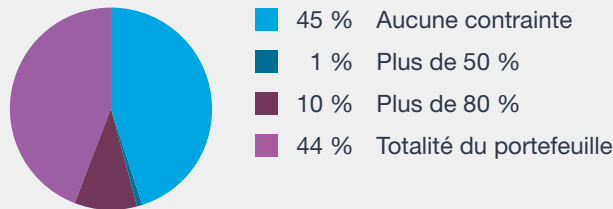


Contrainte de classification IAS 7

La classification du support de trésorerie au regard de la norme comptable internationale IAS 7 constitue pour les entreprises une contrainte forte sur la composition du portefeuille. En effet, les placements considérés comme équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7 ont la propriété de pouvoir être déduits de la dette brute pour la détermination de l'endettement net.

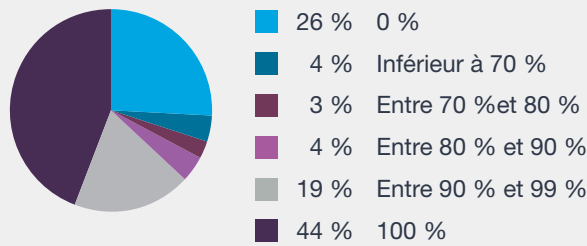
Près de la moitié des participants à notre enquête se déclarent ainsi contraints d'investir l'intégralité de leur trésorerie dans des supports respectant les critères IAS 7 (investissement de court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque de changement de valeur négligeable).

Part des investissements de trésorerie devant respecter les critères IAS 7



71 répondants

Poids des investissements respectant les critères IAS 7



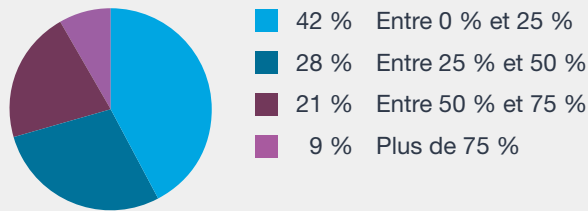
69 répondants

Un potentiel à exploiter pour la trésorerie structurelle

En pratique, près de 7 investisseurs sur 10 placent plus de 80 % de leur trésorerie en supports répondant aux critères de classification IAS 7, une part qui ressort élevée au regard du poids de la trésorerie considérée comme structurelle, qui peut être investie sur un horizon plus long en vue notamment d'améliorer la performance globale du portefeuille.

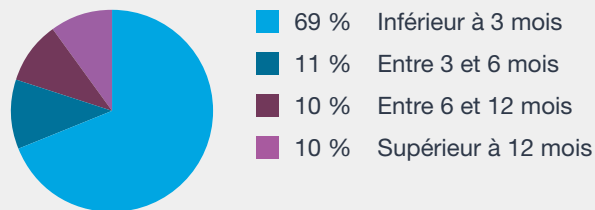
En effet, près de 6 répondants sur 10 considèrent au moins 1/4 de leur trésorerie comme structurel.

Part de la trésorerie considérée comme structurelle



71 répondants

Répartition moyenne de l'horizon d'investissement des portefeuilles



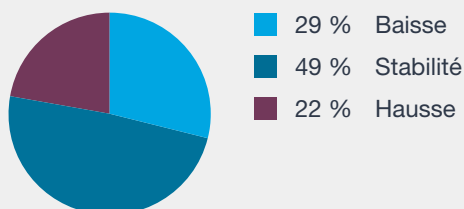
71 répondants

Perspectives 2015

Pour l'année 2015, la population des responsables des investissements de trésorerie est partagée entre ceux qui s'attendent à une stabilité de leurs encours de trésorerie, ceux qui s'attendent à une baisse et ceux qui anticipent une hausse, sans qu'une tendance claire émerge. En revanche, dans leurs prévisions formulées en début d'année, les répondants faisaient le pari (risqué) d'un épisode d'Eonia négatif relativement court et d'un retour à une situation « classique » durant l'été.

Le sondage révèle l'absence d'intentions significatives de faire varier la part des investissements IAS 7 en portefeuille, tant à la hausse qu'à la baisse. En d'autres termes, les trésoriers n'entendent pas modifier le niveau de risque de leurs portefeuilles pour pallier à la faiblesse des rendements actuels. Cela se traduit par une baisse de leurs prévisions de performance relatives aux investissements de trésorerie, à 0,67 % en moyenne en 2015, contre une performance de 0,96 % enregistrée en 2014.

Évolution attendue des encours de trésorerie en 2015

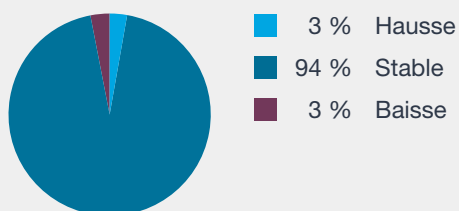


72 répondants

Anticipations relatives à l'Eonia (en %)

à l'horizon 3 mois	- 0,042
à l'horizon 6 mois	- 0,010
à l'horizon 12 mois	- 0,058

Anticipations relatives à l'évolution de la part des investissements IAS 7 en portefeuille



61 répondants

Rendement moyen des investissements de trésorerie en 2014	0,961
Anticipation moyenne de rendement pour l'année 2015	0,667

Stratégie d'investissement

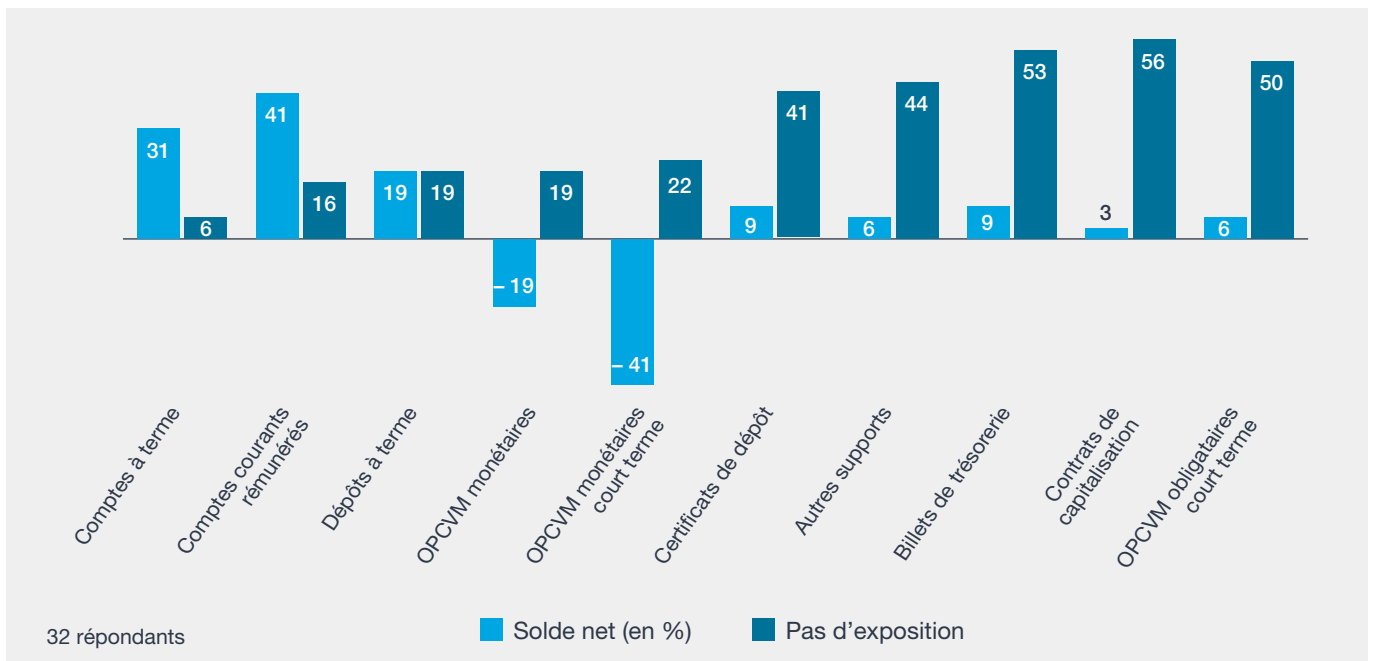
Pour l'année 2015, les responsables financiers interrogés prévoient de continuer à privilégier les supports bancaires (CAT/DAT) pour leurs investissements de trésorerie, et ce y compris dans un scénario dégradé de taux courts durablement négatifs, qui remettrait en cause la capacité des banques à rémunérer les dépôts.

En effet, les répondants sont plus nombreux à vouloir accroître la part de leurs investissements de trésorerie placés en produits bancaires. Le solde net d'intentions d'investissement ressort à + 40 % pour les comptes courants rémunérés, + 31 % pour les comptes à terme et + 19 % pour les dépôts à terme.

L'enquête révèle une désaffection pour les supports d'investissement de type OPCVM monétaire. Le solde net d'intentions d'investissement* sur les OPCVM monétaires court terme ressort à - 40 %. Il est de - 19 % pour les OPCVM monétaires.

Signe du moindre appétit pour le risque des investisseurs, le solde d'intention d'investissement relatif aux supports de type OPCVM obligataires court terme est quasi nul (solde net d'intentions d'investissement à + 6 %). Néanmoins, peu de répondants indiquent être investis sur ce type de produit à ce jour.

Intentions d'investissement relatives aux différents supports de trésorerie - en %

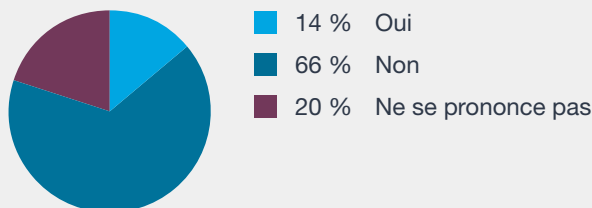


*Le solde net d'intentions d'investissement représente la différence entre le pourcentage de répondants qui expriment une intention d'augmenter leur exposition à un produit et ceux qui indiquent au contraire une intention de réduire leur exposition

Scénario extrême

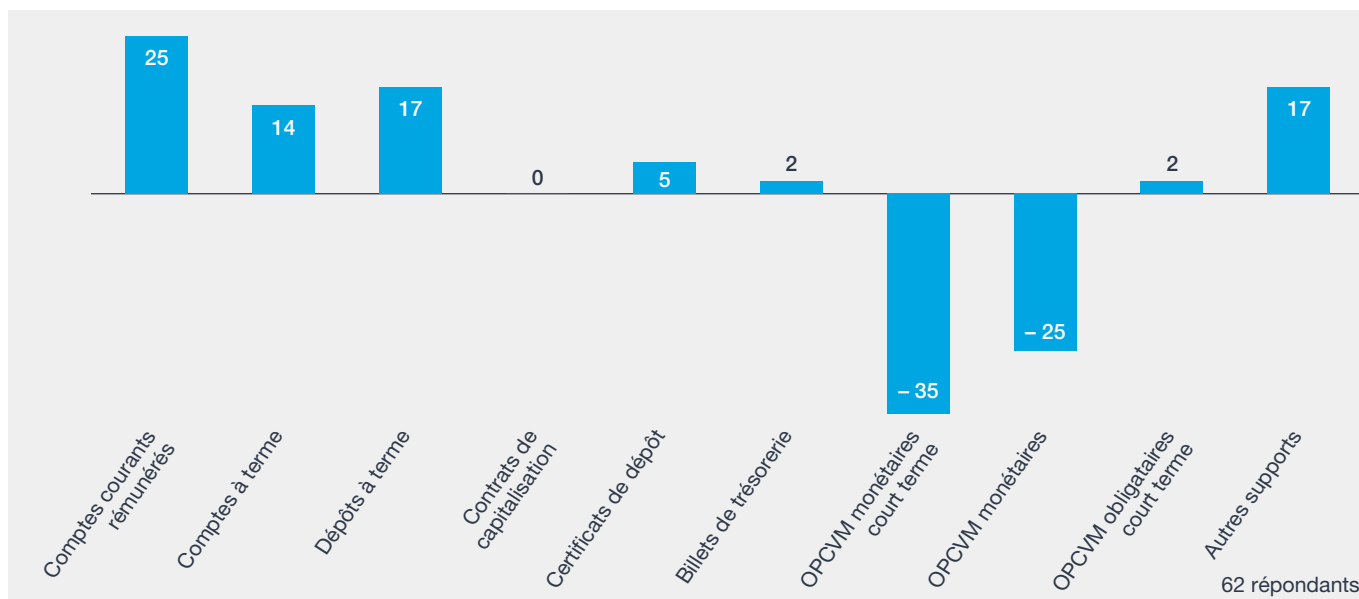
Seule une minorité de responsables trésorerie-financement (14 %) indiquent avoir intégré l'éventualité d'un scénario de taux courts durablement négatifs au moment de l'élaboration de leur stratégie d'investissement. Dans ce scénario extrême, un nombre croissant de fonds monétaires verraient leur performance basculer en territoire négatif. De même, certaines banques pourraient exiger une rémunération sur les dépôts effectués par les entreprises. La matérialisation de ces hypothèses ne provoquerait pas un changement radical de la stratégie d'investissement de la trésorerie.

La stratégie d'investissement prend-elle en compte la probabilité d'un scénario extrême ?



65 répondants

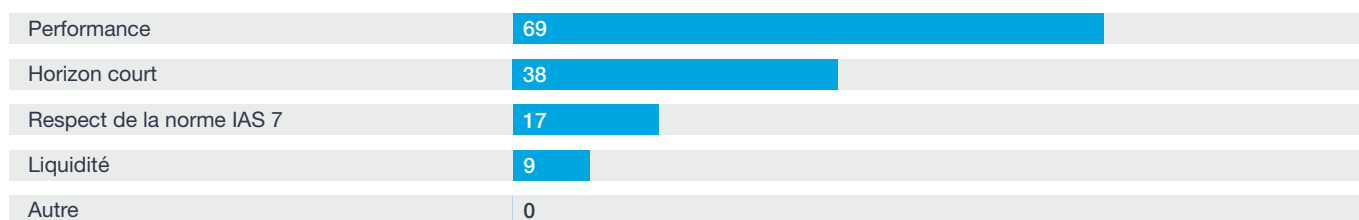
Scénario extrême - Intentions d'investissement relatives aux différents supports de trésorerie - en %



62 répondants

Dans l'éventualité d'un scénario extrême, les répondants entendent continuer à privilégier les supports bancaires. Prêts à sacrifier la performance sur les autres objectifs traditionnellement assignés aux investissements de trésorerie, ils ne prévoient pas d'investir plus largement leur portefeuille en fonds obligataires court terme ou sur d'autres supports aux promesses de rémunération supérieures de type fonds de performance absolue, titrisations, etc.

Objectifs d'investissement qui seraient relégués dans l'hypothèse où la rémunération négative se généraliserait à l'ensemble des supports - en %



65 répondants

Conscience et maîtrise des risques

En dépit des vicissitudes engendrées par la situation de taux courts négatifs sur la performance des investissements de trésorerie, les entreprises et les institutionnels conservent leurs objectifs de placement. Liquidité et sécurité du capital priment sur la performance. Que celle-ci bascule en dessous de zéro ne change rien aux priorités, selon l'analyse des réponses recueillies dans le cadre de notre enquête.

De même, les stratégies d'allocation de la trésorerie vont continuer de mettre l'accent sur les supports bancaires. De prime abord, ce choix apparaît légitime. De nombreux établissements bancaires continuent de proposer à leur clientèle des solutions de placement du cash plus rémunératrices que les titres de créances négociables et les OPCVM de trésorerie.

Dans la configuration de marché actuelle, cet écart de rémunération peine à trouver une logique de rentabilité en dehors du cadre de la relation globale que la banque entretient avec l'entreprise. Connaître l'ensemble des revenus confiés à ses différents partenaires bancaires constitue un atout pour anticiper l'éventualité d'une révision à la baisse des conditions de rémunération des dépôts de la part d'une banque et engager une négociation objective sur ce sujet.

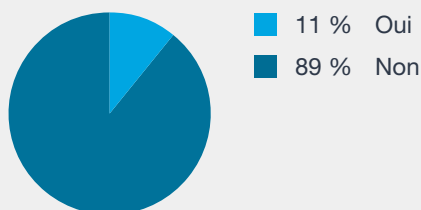
Chaque trésorier conservera à l'esprit qu'il n'y a pas de repas gratuit, comme aimait souligner le Nobel d'économie américain Milton Friedman. Les concessions obtenues sur la rémunération du cash pèsent nécessairement sur l'équilibre global de la relation banque-entreprise.

Sur un autre plan, le recours croissant aux dépôts bancaires est de nature à augmenter l'importance du risque de contrepartie porté par le portefeuille, face à des supports de type OPCVM au risque plus dilué. Il incombe à chaque trésorier d'adapter en conséquence ses ressources pour une évaluation et un suivi précis de ce risque de contrepartie.

En réponse à l'érosion continue de la performance des supports de trésorerie, l'industrie de la gestion collective lance de nouveaux produits présentés comme ayant des caractéristiques proches des OPCVM monétaires en termes de liquidité et de sécurité du capital. Une évaluation correcte de ces nouveaux produits s'impose avant de faire le choix de diversifier ses sources de performance.

En 2015, les trésoriers devront anticiper les éventuelles baisses de rémunération des dépôts bancaires, porter une attention grandissante au risque de contrepartie et constamment évaluer les opportunités nouvelles qui se présenteront. La complexité de la situation serait propice à la délégation d'une partie de la gestion de trésorerie et à la création de solution sur-mesure, mais rares sont les responsables interrogés qui nourrissent de tels projets. Seul un trésorier sur dix accepterait de déléguer une partie de sa gestion, et ce dans des proportions très modestes, généralement sur moins d'un quart de son encours de trésorerie global.

Part des répondants envisageant de déléguer la gestion d'une partie de leur trésorerie au sein d'un mandat dédié



65 répondants

À propos de bfinance

bfinance est un cabinet indépendant de conseil en services financiers, qui accompagne les entreprises et les investisseurs institutionnels du monde entier. Nous apportons un conseil spécialisé sur mesure, transparent et indépendant pour permettre à nos clients d'atteindre les meilleures performances financières. Présents en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, nous avons déjà conseillé plus de 400 entreprises et investisseurs institutionnels parmi les plus sophistiqués dans plus de 25 pays.

À propos de Natixis Global Asset Management

Natixis Global Asset Management (€19,61 milliards d'actifs sous gestion, au 31 mars 2015) est une organisation multi-affiliés qui offre un accès unique à plus de 20 sociétés de gestion spécialisées en Amérique, en Europe et en Asie. Elle se situe parmi les plus grandes sociétés de gestion d'actifs* au niveau mondial. Grâce à sa philosophie d'investissement, Durable Portfolio Construction®, la société développe des idées innovantes d'allocation d'actifs et de gestion du risque qui visent à aider les institutionnels, les conseillers financiers et les particuliers à relever les challenges des marchés d'aujourd'hui. Natixis Global Asset Management, S.A réuni les expertises de nombreuses sociétés de gestion d'actifs spécialisées implantées aux Amériques, aux États-Unis et en Asie pour offrir une large gamme de stratégies d'investissement en actions, en obligations et en gestion alternative. Pour de plus amples informations sur les sociétés de gestion, de distribution et de services affiliées à Natixis Global Asset Management, veuillez consulter le site : ngam.natixis.com.

* L'étude "Cerulli Quantitative Update: Global Markets 2014" situe Natixis Global Asset Management, S.A. à la 16^e position des gestionnaires d'actifs mondiaux sur la base du montant des actifs gérés au 31 décembre 2013.

Pour tout renseignement

Emmanuel Léchère

Head of Market Intelligence Group, bfinance
3, place de la Madeleine
75008 Paris
T +33 1 45 02 64 39
elechere@bfinance.com

Christophe Point

Directeur Natixis Global AM distribution France,
Suisse romande et Monaco
21, quai d'Austerlitz
75034 Paris cedex 13
T +33 1 78 40 80 70
christophe.point@ngam.natixis.com

Nos bureaux

Amsterdam

Symphony building, 26th fl
Gustav Mahlerplein 3-115
1082 MS Amsterdam
The Netherlands
T +31 20 794 61 00
www.bfinance.nl

Dubai

Level 41, Emirates Towers
P.O. Box 31303
Dubai UAE
T +9714 319 9393
www.bfinance.com

London

Clareville House
26-27 Oxendon Street
London SW1Y 4EL
England
T +44 20 7747 8600
www.bfinance.co.uk

Montréal

1250 boulevard René Lévesque
Ouest
Suite 2200, Montréal QC
Canada H3B 4W8
T +1 514 393 4899
www.bfinance.ca

München

Promenadeplatz, 8
D-80333 München
Deutschland
T +49 89 55 29 59 00
www.bfinance.de

New York

1501 Broadway, 12th fl
New York, NY 10036
United States
T +1 646 571 2227
www.bfinance.com

Paris

3, place de la Madeleine
75008 Paris
France
T +33 1 45 02 64 00
www.bfinance.fr